

## Concours de jeunes talents - CMJ

### 1 Autorisation par participant mineur et majeur est obligatoire

#### Droit de diffusion de la vidéo

Je soussigné(e) M. ou Mme..... (Parent, tuteur légal)  
demeurant ..... représentant légal  
de ..... (Nom et prénom du jeune mineur et/ou majeur).

accorde à la Ville de Thann la permission de publier la vidéo réalisée dans le cadre du concours de jeunes talents organisé par le Conseil Municipal des jeunes sur :

- les pages Facebook (CMJ et Ville de Thann)
- les pages Instagram (CMJ et Ville de Thann)
- le site internet de la ville de Thann
- la chaîne « You tube » de la ville de Thann

Cette autorisation est consentie sans contrepartie financière.

n'accorde pas à la Ville de Thann la permission de publier la vidéo réalisée dans le cadre du concours de jeunes talents organisé par le Conseil Municipal des jeunes.

Fait à ....., le .....

Signature :

